Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20260608-D20260608_02-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Merlevenez

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/06/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de vote
23	21	23

Vote
Approbation à la majorité
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 5

L'an 2026, le 08 Juin à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Merlevenez s'est réuni en session ordinaire, en Mairie salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Frank NICOLAS, Maire.
Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 28/05/2026.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/05/2026.

Présents : M. NICOLAS Frank, Mme PHILIPPE Christelle, M. Didier LE BLIMEAU, M. JUSTOM Philippe, Mme CHAPPEY Angélique, M. TIBULLE Lionel, Mme CADIO Evelyne, M. RIBLER Pascal, M. LE NEZET Didier, Mme ETTEL Gwenaelle, M. LE CORRE Renaud, M. LE MOUELLIC Mickaël, M. GOUADEC Patrice, Mme JUBIN Stefanie, Mme MILLION Line, Mme LETULLE Elodie, Mme AMIOT Clémence, M. BIGOT Pierre, M. CONGUISTI Yvan, Mme LEROC Céline, M. LE CALVE Ludovic.

Absents excusés : Mme ROLLAND Anne-Sophie a donné pouvoir à M. NICOLAS Frank, Mme HASCOET Solène a donné pouvoir à Mme LEROC Céline.

A été nommé secrétaire : Mme AMIOT Clémence.

D20260608_02 - Modification du représentant au SMRE et au SCOT

Rapporteur : Frank NICOLAS

Par la délibération n° D20260327_08 en date du 27 Mars 2026, le conseil municipal a nommé des conseillers municipaux chargé de les représenter auprès de différents partenaires. Cependant, la communauté de communes devant elle aussi nommer des membres issus des conseils municipaux des communes membres, il est nécessaire que les représentants soient également conseillers communautaires. Il y a donc lieu de modifier la délibération en nommant les mêmes représentants :

- Syndicat mixte de la Ria d'Etel
  - 1 titulaire : Frank NICOLAS
  - 1 suppléant : Renaud LE CORRE
- Syndicat mixte pour le SCOT du pays de Lorient
  - 1 titulaire : Frank NICOLAS
  - 1 suppléant : Renaud LE CORRE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à la majorité (abstention de M. BIGOT Pierre, M. CONGUISTI Yvan, Mme LEROC Céline, M. LE CALVE Ludovic et Mme HASCOET Solène)** de ses membres présents et représentés :

❖ **DECIDE DE MODIFIER** les représentants dans ces 2 organismes comme indiqués ci-dessus

Fait et délibéré à Merlevenez, les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Maire :
- Certifie sur sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte, CS44416 - 35044 Rennes Cedex) dans les deux mois suivant sa publication

Frank NICOLAS
Maire de Merlevenez